



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00561**

DE : **M. MILLER (BRUCE-GREY-OWEN SOUND)**

DATE : **LE 20 SEPTEMBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE JANE PHILPOTT**

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Produits laitiers

TEXTE ORIGINAL

RÉPONSE

Le gouvernement s'est engagé à protéger la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes ainsi que celles de l'approvisionnement alimentaire au Canada.

Les populations vulnérables comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes ayant un système immunitaire affaibli, et les jeunes enfants sont plus à risque de maladie suite à la consommation de lait cru. Historiquement, la consommation de lait cru a donné lieu à de nombreuses éclosions de maladies d'origine alimentaire causées par des bactéries pathogènes telles que la salmonelle, les campylobactéries, les brucella, les yersinia et les listeria. Ces bactéries peuvent causer des problèmes de santé graves, allant de la fièvre, des vomissements et de la diarrhée, à l'insuffisance rénale, à une fausse couche, et à la mort. En effet, des éclosions de maladie liées à la consommation de lait cru continuent d'être signalées, y compris dans les pays où l'on permet la vente de lait cru. En septembre 2016, jusqu'à 20 personnes au Colorado ont été touchées par une éclosion de maladie causée par la bactérie *Campylobacter* liée à la consommation de lait cru.

Le lait est également un aliment important dans une saine alimentation pour les Canadiens et les Canadiennes. C'est un breuvage de préférence pour les jeunes enfants et les femmes enceintes. Par

conséquent, il est important qu'il soit pasteurisé. De plus, il y a peu de preuves à l'appui qui indiquent que le lait cru est meilleur pour la santé du point de vue nutritionnel que le lait pasteurisé et les risques de maladies d'origine alimentaire sont plus importants que tout avantage nutritionnel possible.

En 1991, une modification au Règlement sur les aliments et drogues a été mise en vigueur, interdisant la vente de lait cru ou non pasteurisé provenant de diverses sources pour les consommateurs. Cette modification constitue une protection réglementaire contre les empoisonnements alimentaires liés au lait cru par la mise en œuvre d'une mesure de contrôle uniforme partout au Canada. Depuis sa mise en œuvre, l'interdiction de vente de lait cru ou non pasteurisé a entraîné une réduction significative du nombre d'éclosions.